

RCS : BASTIA Code greffe : 2002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BASTIA atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00473 Numéro SIREN : 852 133 172 Nom ou dénomination : ANGELINO
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2022 sous le numéro de dépôt 2332



①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2022

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉ-DÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise ANGELINO - SIREN : 852133172				Néant ☐ *			
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12			
				Exercice N clos le 31/12/2021			
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012			
		Autres*	014	016			
	Immobilisations corporelles*		028	36 151	030	9 515	26 636
	Immobilisations financières* (1)		040		042		
	Total I (5)		044	36 151	048	9 515	26 636
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises*	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
		Autres* (3)	072	11 056	074		11 056
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	1 290	086		1 290
	Charges constatées d'avance*		092		094		
	Total II		096	12 346	098		12 346
Total général (I + II)			110	48 497	112	9 515	38 982
PASSIF					Exercice N NET	1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120		100	
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées*			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)			131	)	132	
	Report à nouveau			134		17 876	
	Résultat de l'exercice			136		5 660	
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142		23 636	
Provisions pour risques et charges			Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		853	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		3 600	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	4 910)	172	10 893
	Produits constatés d'avance			174			
	Total III			176		15 346	
Total général (I + II + III)				180		38 982	
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	5 868
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022
ADAPTE POUR LA TÈLE-DECLARATION
PAR TELEDEC.FRFormulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **ANGELINO - SIREN : 852133172**Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	209		210	3 848	
	Production vendue						215		214		
							217		218	18 985	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée *									224	
	Subventions d'exploitations reçues									226	34 581
	Autres produits									230	85
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	57 499
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)									234	1 416
	Variation de stocks (marchandises) *									236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)									238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *									240	
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)						242	25 015	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243		244	1 700	
	Rémunérations du personnel *									250	18 546
	Charges sociales (cf. renvoi 380)									252	1 559
	Dotations aux amortissements *									254	4 675
	Dotations aux provisions									256	
	Autres charges		{				dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
			{				dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
		Total des charges d'exploitation (II)							264	52 911	

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)								270 4 588
Produits financiers	(III)	280		Charges financières	(V)		294	
Produits exceptionnels	(IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices *	(VII)						306	-1 072
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)								310 5 660
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	5 660	314	

B – RÉSULTAT FISCAL

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318					
	Provisions non déductibles *		322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			-1 072		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249			251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998					
Déductions	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TA (44 octies et octies A)	987		981	342
	JEI (44 sexies A)	989		ZRD (44 terdecies)	127		138	
	Bassins d'emplois à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344		345	
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septedecies)	993			
	Créances div. au titre du report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655		643	350
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647		648	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)	641		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		649	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								
Déficits		Bénéfices col. 1	352	4 588	354			
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356					
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS								
		Bénéfices col. 1	370	4 588	372			
		Déficit col. 2						



ANGELINO

Société à Responsabilité Limitée au capital de 100 €
CANALE, 20200 SAN-MARTINO-DI-LOTA
RCS de BASTIA B 852 133 172

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos le 31/12/2021

Proposition de résolution et vote de l'affectation de résultat

En date du 12/06/2022, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société. Entre autres résolutions, il a été adopté la résolution suivante :

~~~

### **Résolution d'affectation du résultat**

Il est proposé l'affectation du résultat, à savoir :

**un bénéfice de 5 660 €**

De la manière suivante :

Affectation de 10 € au compte Réserve Légale.

- le compte Réserve Légale est désormais créditeur de 10 €.

Affectation de 5 650 € au compte Report à Nouveau.

- le compte Report à Nouveau est désormais créditeur de 23 526 €.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.**